

Dans le Gard, les citoyens s'engagent pour l'énergie renouvelable

Au cœur d'une région Occitanie qui veut devenir un leader français en matière de transition énergétique, le département du Gard a vu les projets de centrales citoyennes se multiplier ces dernières années. Un mouvement qui s'inscrit dans l'histoire du territoire et qui se fédère progressivement.

Pour en arriver aux centrales photovoltaïques renouvelables, il faut d'abord passer par le gaz de schiste. Au début des années 2010, des projets de forage se dessinent dans le Gard. « Ça a été une véritable levée de boucliers. À l'époque, le département comptait une quarantaine de collectifs anti-gaz de schiste. Presque chaque village en avait un », raconte Jean-Pierre Forster, administrateur d'Enercoop en Languedoc-Roussillon. En 2013, la lutte débouche sur un moratoire synonyme de victoire. Vient alors le temps de la réflexion. « Nous avons gagné, mais cela ne suffisait pas. Lors d'une réunion, un des membres du collectif a posé ce problème dont nous étions tous conscients : comment faire quelque chose, maintenant, pour nos enfants ? », se souvient Antoine Rousseau, membre des « Survoltés », à Aubais. À l'époque, Christian Mercier, président historique du collectif, a identifié le terrain d'une ancienne déchetterie municipale. Il suggère d'en faire un parc photovoltaïque. Et l'aventure commence.

Renouvelable et coopératif

À Aubais, au sud-ouest du département, les Survoltés font figure de pionnier. Dès 2014, le collectif profite du premier appel à projets de la région sur les énergies renouvelables coopératives et citoyennes pour se lancer. « Cette subvention, associée au soutien de l'Ademe, nous a offert une légitimité. Avec ces deux partenaires, on ne passait plus pour des écolos farfelus », souligne Antoine Rousseau. La mairie d'Aubais, réticente au départ, franchit le pas et négocie un loyer modeste (à hauteur de 600 euros par an) pour le terrain de l'ancienne déchetterie. De leur côté, les Survoltés créent en 2015 le Watt Citoyen, la société qui va gérer le projet et se lancent dans la collecte des financements citoyens.

La subvention s'élève à 100 000 euros, sur le principe de 1 euro citoyen = 1 euro de la région, dans la limite de 500 euros par contributeur. Les 280 sociétaires sont réunis en 2017 et la centrale branchée en 2018. L'énergie est revendue ensuite à Enercoop, un fournisseur d'énergie 100% renouvelable. « À travers les collectifs, on avait une proximité avec eux, mais surtout, dès le départ, notre projet était fondé sur les principes du renouvelable et du coopératif » poursuit Antoine Rousseau. Aujourd'hui, la centrale a une année complète de fonctionnement et pourrait être amortie d'ici une quinzaine d'années, au maximum.

Un accélérateur pour les projets citoyens

Le parcours des Survoltés a donné des idées. Du côté de Nîmes, l'association Cit'en porte un projet de grappe photovoltaïque sur les toits d'habitations. Sur un territoire métropolitain plus vaste (39 communes, 260 000 habitants), la démarche citoyenne a un intérêt pour tous les acteurs. « Les communes ont de plus en plus d'obligations en matière d'énergie renouvelable, mais elles n'ont pas les moyens de se lancer. Elles voient donc d'un bon œil la possibilité d'être aidées dans la réalisation de ces installations », explique Jean-Pierre Forster, également président d'Occiten, la société émanant de Cit'en pour gérer ce projet. L'installation de panneaux est financée par la coopérative citoyenne qui récupère les bénéfices générés par la production pendant vingt ans. Au terme du bail, le propriétaire (public ou privé) aura la possibilité de récupérer gratuitement l'usage des panneaux ou de continuer à louer son toit.

Élections municipales et Covid obligent, les installations et la collecte de fonds de Cit'en (70 sociétaires à ce jour) ont été freinés. Une dizaine de projets de toitures à équiper et une campagne de financement

participatif sont en cours. L'association est également accompagnée par ACTTE (Accélérateur citoyen pour un territoire en transition énergétique), la structure créée dans le prolongement des Survoltés pour essaimer sur le territoire. « À Aubais, sans subvention, nous n'aurions pas pu réaliser la centrale. Aujourd'hui, avec la baisse des coûts du photovoltaïque, un tel projet peut s'autofinancer. En partageant nos outils et notre méthode, l'objectif est de multiplier le potentiel de la filière », détaille Clément Espaze, chargé de mission. Huit coopératives sont déjà en activité dans le Gard, et une dizaine d'autres sont en cours de développement.